40ème Festival National UFAR 2016 - 14 et 15 mai 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION

Document à retourner impérativement avant le 15 mars 2016

Contact : ***Jacques LAVAL*** *– 6 Chemin des Sapins – 34170 CASTELNAU LE LEZ*
e-mail : *jacques.laval3@wanadoo.fr / contact@partenairesmontpellierXV.com*

NOM DE L'EQUIPE : ……

RESPONSABLE DE L'EQUIPE : Nom : ……
Tél. : …… e-mail : ……

PARTICIPANTS AU FESTIVAL *(1)* **:**

Repas du samedi 14 mai midi : ……. personnes
Repas du samedi 14 mai soir : ……. personnes
Repas du dimanche 15 mai midi : ……. personnes
Repas du dimanche 15 mai soir : ……. personnes *(2)*
Le cas échéant, **nombre d'enfants :** ……. enfants

PARTICIPANTS AU MATCH DES QUINQUAS :

Nombre de joueurs à inscrire : ……. joueurs
Nom / Prénom Joueur 1 : …… Poste(s) souhaité(s) : ……
Nom / Prénom Joueur 2 : …… Poste(s) souhaité(s) : ……
Nom / Prénom Joueur 3 : …… Poste(s) souhaité(s) : ……

PARTICIPANTS A LA SOIREE DU VENDREDI 13 MAI *(3)* **:**

Participation de l'équipe à la soirée du vendredi 13 mai : OUI / NON
Nombre de participants au dîner du ve. 13 mai : ……. personnes

---

PARTICIPANTS A LA JOURNEE DETENTE DU LUNDI 16 MAI *(3)* **:**

Participation de l'équipe à la journée du lundi 16 mai : OUI / NON
Nombre de participants à la journée du lundi 16 mai : ……. personnes

---

HEBERGEMENT : Nom de l'établissement : ……
Adresse : ……

PRECISIONS EVENTUELLES A APPORTER :

---

(1) ***Rappel Modalités d'inscription :***

- *Participation financière de 140 € / pers. (joueur ou accompagnateur) pour les 2 jours du Festival comprenant les parties sportive et restauration, hors hébergement et hors soirée du vendredi 13 soir.*
- *Forfait de 50 € / enfant pour les 2 jours du Festival.*
- ***Versement d'un acompte à l'inscription** d'un montant de 500 € (chèque à l'ordre de MHR Partenaires) à envoyer à l'adresse suivante : MONTPELLIER PARTENAIRES XV chez BRENGOU Amaury – 46, rue Famagouste – Résidence le Nausicaa – 34000 MONTPELLIER.*
- ***Joindre ou envoyer par e-mail une photo de l'équipe** pour la plaquette de présentation du Festival*

(2) Tenue correcte pour les soirées, exigée pour la Soirée de Gala du dimanche 15 mai soir.

(3) Modalités d'inscription précisées ultérieurement en fonction du nombre de participants.